

COUTURIERS et COUTURIERES



Grand Roi le droit de confectionner des vêtements de femmes, privilège qui était alors octroyé aux tailleurs seulement.

Néanmoins, jusqu'en 1781, les tailleurs conservèrent le privilège de confectionner les corps de robes : c'est seulement alors que les couturières reçurent l'autorisation de faire et vendre toutes sortes d'habillements de femmes. Toutefois, il leur était interdit de tenir dans leur boutique "aucune étoffe en pièces, ni d'en faire commerce." Cette clause restrictive tomba peu à peu en désuétude, mais, chose singulière, quoique pouvant fournir les étoffes à leur gré, les couturières ne songèrent plus à faire d'avance des habillements confectionnés ; elles préférèrent travailler à façon, abandonnant la confection pour femmes à une autre industrie, devenue de nos jours si prospère. Ainsi donc, l'aînée du grand couturier moderne est le tailleur des anciennes maîtrises, celui qui défendait si âprement son privilège contre les convoitises féminines.

Au dix-huitième siècle, il y avait la grande *faiseuse* qui donnait à la toilette de la femme un cachet de grâce et d'élégance qui variait suivant la mode. Que de fantaisies, que de recherches de goût, quel génie de luxe variant sans cesse dans les toilettes à paniers ! C'étaient, dit M. de Goncourt, des robes de satin blanc broché, cannelé et rayé, couvertes de rosettes lamées or et chenille, des robes lamées d'argent et semées de fleurs, ornées de bouquets de plumes lilas et argent ; des robes avec guirlandes de roses brodées en nœuds de papillons roses, et pailletées d'or et d'argent ; des robes au fond d'argent rayé de grosses lames d'or, rebrodées et frisées d'or avec des guirlandes d'oeillet et des paillettes d'or nué ; des robes de satin mosaïque, pailletées d'argent, rayées et guillochées d'or avec des guirlandes de myrthe.

C'étaient des robes où la mode, un moment, mettait en garniture la dépouille de quatre mille gages, des robes où Davaux faisait courir des broderies resplendissantes, où Pagelle jetait les blondes d'argent, les barrières de chicorée relevées et repincées avec du jasmin, les petits bouquets attachés avec de petits nœuds dans les eroux des festons, et les bracelets et les pompons, et tous les prodigieux enjolivements qui faisaient monter une robe au prix de 10,500 livres, qui en faisaient payer une à Mme de Maignon 600 livres de rente viagère à sa couturière, moins cher peut-être que la duchesse de Choiseul ne payait celle qu'elle se faisait faire pour le mariage de Lauzun : une robe de satin bleu garnie de martre, couverte de diamants, et dont chaque diamant brillait sur une étoile d'argent entourée d'une paillette d'or.

C'était le temps où Sarrazin, le grand "couturier" à

la mode, créait la robe Marie-Antoinette et où la robe couleur puce était tuée par la couleur cheveu de la Reine, une couleur qui naquit d'une comparaison délicate trouvée par Monsieur à propos de satins présentés à la Reine. Sur le mot de Monsieur, une mèche d'échantillon de ces jolis cheveux blond cendré était envoyée aux Gobelins, à Lyon, aux grandes manufactures. Et, pendant un an, toutes les grandes dames furent habillées aux couleurs de la Reine.

Sous le Directoire, puis sous l'Empire, les artistes et en particulier le peintre David provoquèrent, on le sait, l'engouement du public pour la statuaire antique, et eurent sur le costume de la femme une influence considérable. . . . Mme Bertin tenait le sceptre de la mode. C'est elle qui décrétait, dans son atelier, les modes nouvelles, les créations inédites. On l'appelait le "ministre des modes". Quand on se plaignait de la cherté de ses prix, elle répliquait superbement :

— Ne paye-t-on, à Vernet, que sa toile et ses couleurs ?

Jusqu'en 1810, la mode Directoire ne varia que très légèrement. Il y avait alors une étiquette sévère ; on sait avec quel soin jaloux Napoléon 1er exigeait qu'elle fût observée, avec quelle minutie il avait réglé non pas seulement les atours des femmes, mais encore et surtout ceux des dignitaires de sa Cour, auxquels il avait imposé des costumes d'une richesse somptueuse. N'avait-il pas pris ombrage, quelques années auparavant, des conseils que Leroy, le célèbre couturier, donnait à l'impératrice pour ses costumes ? Un peu plus tard, Mme Herbault faisait courir toutes les élégantes dans son atelier.

Si une sorte de stabilité dans la mode a persisté longtemps alors, il ne faut pas perdre de vue que les procédés de fabrication en usage à cette époque étaient fort longs et dispendieux. Le temps demandé pour l'exécution était généralement si considérable, au moins pour les broderies et les dentelles qui faisaient le fond de l'habillement féminin, qu'on ne pouvait le plus souvent porter une toilette que de longs mois après l'avoir commandée. Avant la Restauration, la mode fut importée d'Angleterre à la suite des princes émigrés ; on doit à cette influence le style particulièrement lourd qui caractérise le vêtement de ce temps.

On demandait un jour à un célèbre couturier de définir la mode : "La mode, répondit-il, est une affaire de goût, de caprice ; elle disparaît comme elle est née, sans apparence de raison ; le bizarre, par cela seul qu'il est plus nouveau, est souvent préféré à des formes plus rationnelles. La multiplicité de ses manifestations la fait vieillir promptement en paraissant l'épuiser, et son cycle une fois accompli, on ne peut généralement plus s'expliquer son ancienne puissance. A vrai dire, on ne fait plus la mode, on la subit. Un concours imprévu de circonstances l'impose et, lorsqu'elle est décidée, personne ne peut dire d'où elle est partie.

Pourquoi faut-il que la mode soit un luxe ?

Parce que si, dans ses premières manifestations, elle ne constituait pas un luxe, elle ne serait pas adoptée par ceux-là seuls qui ont la possibilité de se l'offrir.

La mode naît parfois d'un simple caprice, d'un incident fortuit. Ainsi, jusqu'à l'avènement au trône de la reine Victoria, les robes se portaient courtes. Un jour, en descendant de voiture, la Reine s'était écorchée le talon ; or, le lendemain, il y avait une grande réception au palais de Saint-James. La Reine reçut, le pied étendu sur un coussin recouvert du bas de sa jupe. Il n'en fallut